

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

A. LEGOYT

Du progrès des agglomérations urbaines en Europe d'après les dénombrements de la population

Journal de la société statistique de Paris, tome 11 (1870), p. 249-255

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1870__11__249_0

© Société de statistique de Paris, 1870, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS.



I.

Du progrès des agglomérations urbaines en Europe d'après les dénombremens de la population.

S'il est un moment favorable pour chercher utilement la solution des questions qui ont le plus vivement passionné les esprits, c'est celui où le bruit qui s'est fait autour d'elles a cessé complètement. L'examen dont elles sont alors l'objet ne subit plus l'influence des émotions qu'elles ont provoquées, et, de son côté, l'écrivain qui l'entreprend n'a plus la crainte de s'adresser à des esprits prévenus.

Telle est certainement la situation dans laquelle s'offre aujourd'hui à l'observateur ce grave phénomène de l'émigration rurale (et, comme conséquence nécessaire, du progrès des agglomérations urbaines), qui a surgi, il y a peu d'années, à l'horizon de l'économie politique et sociale et si vivement alarmé les propriétaires du sol, en même temps qu'il éveillait au plus haut degré les légitimes préoccupations des hommes d'État.

Ce mouvement des populations rurales vers les villes n'est ni un fait spécial à notre pays ni un fait absolument nouveau. Nous verrons, en effet, dans le cours de cette étude, d'une part, qu'il se produit dans l'Europe entière, probablement sous l'influence des mêmes circonstances économiques; de l'autre, qu'il suscitait déjà à des époques très-éloignées, au moins en France, des plaintes très-vives, fondées ou non.

Pour être traitée, sinon complètement, au moins sous ses principaux aspects, la question qui nous occupe exige un certain nombre de divisions. Il importe notamment de rechercher : 1^o l'importance, dans ceux des États de l'Europe qui ont publié des documents sur la matière, du mouvement, depuis un certain nombre d'années, des agglomérations urbaines, d'après les résultats des recensements de la population; 2^o les points de vue auxquels les populations rurales et urbaines diffèrent en ce qui concerne le rapport des sexes, le nombre d'habitants par maison, par ménage, les âges et autres faits composant ce que nous appellerons la *caractéristique de ces populations*; 3^o la diversité des phénomènes qu'elles présentent, relativement au mouvement des trois grands actes de la vie civile, les naissances, les mariages et les décès; 4^o les différences d'aptitude physique et morale qu'on peut y rencontrer, les phénomènes de toute nature, hygiéniques, économiques, sociaux, moraux, politiques, que doit produire le progrès des agglomérations urbaines.

Dans l'économie de notre travail, ces cinq points ou divisions en constituent la

première partie et la seule qui puisse trouver place dans ce recueil, parce qu'elle est à peu près exclusivement statistique.

La seconde, exclusivement économique, et que nous publierons ailleurs, comprend l'examen : 1° des causes de toute nature qui ont pu déterminer ou accélérer de nos jours, et particulièrement en France, le mouvement des émigrations rurales; 2° des moyens d'arrêter ou de ralentir ce mouvement, et, dans le cas où leur insuffisance serait constatée, les moyens d'atténuer les inconvénients des agglomérations urbaines.

I. FRANCE.

Les plaintes sur l'émigration rurale sont très-anciennes dans notre pays.

Léopold Delille (*Étude sur la classe agricole en Normandie, au moyen âge*) raconte que les chanoines de Mondoie, en Normandie, se plaignaient, en 1388, que « l'on ne peut trouver serviteur pour cultiver et labourer les terres qui ne vueille plus gagner que six serviteurs ne faisaient au commencement du siècle ».

Comment expliquer un accroissement aussi considérable du prix de la main-d'œuvre vers la fin du quatorzième siècle? Évidemment par la rareté croissante de cette main-d'œuvre. Quels en étaient les motifs? Une connaissance approfondie de la situation économique de la France à cette époque permettrait seule d'étudier le problème avec succès.

Un magistrat, M. Valentin Smith, dans sa *Note sur la dépopulation des campagnes* (1858), a écrit ce qui suit sur les préoccupations de Colbert relativement à l'émigration rurale :

« ... C'est ainsi que Colbert, qui imprima tant d'activité à l'industrie, en même temps qu'il apportait tant de soins au développement des intérêts agricoles, voulait, entre autres mesures, que l'élévation des taxes municipales rendit aux cultivateurs, aux artisans, difficile, sinon impossible, le séjour des grands centres de population, afin de prévenir l'abandon des champs et des villes secondaires. « Sans cette digue salutaire, disait-il, qu'il faut fortifier avec du granit chaque fois qu'une pierre s'en détache, les flots tumultueux de la province envahiraient Paris, transformé, en un demi-siècle, en une immense cité ouvrière; ce qui serait la plus périlleuse des transformations pour la royauté. »

Si l'éminent homme d'État a réellement tenu le langage que lui attribue M. V. Smith, il jetait sur l'avenir un regard d'une rare profondeur...

Au dix-huitième siècle, les physiocrates sont unanimes à admettre comme un fait certain ce qu'ils appellent la *dépopulation des campagnes*.

L'auteur anonyme de l'*Essai sur l'administration des terres* (1759) prétend que, de son temps, le rendement des bonnes terres était, dans le Poitou, de 9 pour 1, celui des mauvaises, de 4 1/2; tandis que, deux ou trois siècles plus tôt, quand on avait rédigé la coutume de la province, les experts et députés choisis pour l'évaluation du rendement légal des terres l'avaient fixé à 12 et à 6.

Admettant l'exactitude de ce fait, l'auteur l'explique par diverses circonstances, au premier rang desquelles il place l'émigration des campagnes au profit des villes.

Forbonnais (*Recherches sur les finances de France, 1758*) raconte qu'après la perte du Canada, le Gouvernement, voulant rapatrier les familles françaises de cette colonie qui refusaient de vivre sous la domination anglaise, songea à les établir dans les campagnes, où les propriétaires se plaignaient amèrement de la rareté et

de la cherté de la main-d'œuvre. Mais à sa grande surprise, les organes de l'agriculture, consultés sur les moyens d'opérer cet établissement, exprimèrent l'opinion que l'agriculture n'avait pas besoin de bras. Au fond, ce que les propriétaires ou fermiers craignaient, c'était qu'on ne mît à leur charge un grand nombre de malheureux sans moyen d'existence et hors d'état de travailler. Tel est du moins l'avis de Forbonnais.

L'auteur des *Réflexions sur la milice* (1768), en proposant de faire cesser l'exemption du service pour les domestiques des gens titrés et des fonctionnaires publics, justifie ainsi cette mesure :

« Je demande une ordonnance dont l'autorité, s'étendant partout, soumettrait au sort dans les villes et les campagnes, tous..., laquais ou domestiques sans acceptation de la dignité des maîtres, pas même de celle des intendants des provinces que j'entends crier sans cesse à la dépopulation des campagnes, tandis que les paysans de leurs terres, chargés de leur livrée, remplissent leurs antichambres ». (P. 190.)

Dans son article *Fermiers* de l'*Encyclopédie* (1750-1770), Quesnay le fils s'exprime ainsi sur la misère dans les campagnes et leur abandon.

« ... Voilà la nourriture (orge, avoine, sarrasin, maïs) que le paysan se procure et avec laquelle il élève ses enfants. Ces aliments, qui à peine soutiennent la vie en ruinant le corps, font périr une partie des hommes dès l'enfance. Ceux qui résistent, qui conservent la santé et des forces et ont de l'intelligence, se délivrent de cet état malheureux en se réfugiant dans les villes. Les plus débiles et les plus ineptes restent dans les campagnes, où ils sont aussi inutiles à l'État qu'à charge à eux-mêmes.

« Les habitants des villes croient que l'agriculture ne dépérit que parce que les hommes manquent dans les campagnes.

« Il faut, disent-ils, en chasser les maîtres d'école qui, par l'instruction qu'ils donnent aux paysans, facilitent leur désertion.

« ... Il faut éloigner les vraies causes qui font abandonner les campagnes, qui rassemblent et retiennent les richesses dans les grandes villes. Tous les seigneurs, tous les gens riches, tous ceux qui ont des rentes ou des pensions suffisantes pour vivre commodément, fixent leur séjour à Paris ou dans quelque autre grande ville, où ils dépensent presque tous les revenus des fonds du royaume. Cette distribution des hommes et des richesses est mauvaise, parce qu'elle s'étend beaucoup trop loin. Peut-être y a-t-on tout d'abord contribué en protégeant plus les citadins que les habitants des campagnes. Les hommes sont attirés par l'intérêt et par la tranquillité. Qu'on procure ces avantages à la campagne, elle ne sera pas moins peuplée à proportion que les villes. La campagne a ses agréments; on ne l'abandonne que pour éviter les vexations auxquelles on y est exposé. Si les habitants étaient délivrés de l'imposition arbitraire de la taille, ils vivraient dans la même sécurité que les habitants des villes; beaucoup de propriétaires iraient faire valoir leurs biens eux-mêmes, etc., etc. »

Dans l'article *Grains* du même recueil, Quesnay s'exprime ainsi : « Les fermiers un peu aisés font prendre à leurs enfants des professions dans les villes pour les garantir de la milice; et ce qu'il y a de plus désavantageux pour l'agriculture, c'est que non-seulement la campagne perd les hommes destinés à être fermiers, mais aussi les richesses que leurs pères employaient à la culture de la terre. Pour arrêter ces effets destructifs, M. de la Galaisière, intendant de Lorraine, a exempté de la milice, par une ordonnance, les charretiers et fils de fermiers. »

Les *Cahiers* transmis aux États généraux par les divers ordres portent la trace des mêmes préoccupations en ce qui concerne l'abandon des campagnes, et demandent des mesures restrictives du mouvement d'émigration vers les villes.

La Convention, convaincue de la réalité de cette émigration, avait chargé un de ses comités de l'étude des moyens d'y porter remède, et ce comité avait soumis à sa sanction un grand projet d'assistance et de récompenses publiques, aux termes duquel les serviteurs agricoles avaient droit à une pension sur les fonds de l'État après un certain nombre d'années de services dans les fermes. Ce projet, converti en décret, est resté sans exécution.

Ce n'est qu'à partir de ce siècle que le mouvement intérieur des populations a pu être apprécié avec quelque exactitude, les recensements généraux (antérieurement réputés impossibles) ayant mis en lumière la proportion d'accroissement de toutes les communes suivant leur importance.

Les résultats de ces grandes opérations vont nous permettre de vérifier si les villes progressent plus rapidement que les campagnes et de déterminer avec une certaine approximation les différences que présente la proportion de leur développement respectif.

Le tableau qui suit met en regard l'accroissement annuel p. 100, par périodes quinquennales, de 1836 à 1866: 1° des villes de 2,000 habitants agglomérés et au-dessus; 2° des communes d'une population inférieure; 3° de la France entière.

Périodes.	Villes de 2,000 âmes et au-dessus.	Autres communes.	France entière.
1836-1841.	1.71	0.22	0.41
1841-1846.	2.14	0.46	0.68
1846-1851.	0.63	0.12	0.22
1851-1856.	2.42	—0.18	0.20
1856-1861.	1.85	0.02	0.32
1861-1866.	1.49	—0.09	0.36

De ce tableau résulte un certain nombre de faits pleins d'intérêt. C'est d'abord la grande différence dans la marche des trois catégories de population, les villes grandissant beaucoup plus rapidement que les campagnes et que la France entière. On voit même se produire deux diminutions de la population des campagnes, l'une de 1851 à 1856, l'autre, beaucoup moins marquée, de 1861 à 1866. Ce sont ensuite les fortes variations survenues dans la proportion d'accroissement des villes. Ici, se dessinent deux mouvements distincts; l'un, très-rapide, atteignant son point culminant de 1841 à 1846, période qui comprend les années les plus prospères du gouvernement de 1830, et, subissant un temps d'arrêt très-sensible de 1846 à 1851, probablement par suite de la profonde perturbation amenée par la révolution de 1848 et des vives préoccupations politiques dont elle est suivie jusqu'en 1851 inclusivement.

On constate une reprise considérable et véritablement exceptionnelle de 1851 à 1856. Elle a plusieurs causes. La première est dans la grande amélioration de la situation politique, par suite de laquelle beaucoup d'habitants des villes y reviennent après avoir joui, dans les campagnes, d'une certaine sécurité relative; la seconde, c'est la renaissance de l'industrie et du commerce, exigeant un nombre de bras de plus en plus considérable. Mais un fait vivement regrettable vient mêler ses ombres à ce tableau, c'est une cherté croissante qui se prolonge de 1853 à 1856 et sévit surtout dans les campagnes, obligeant un grand nombre de leurs habitants à aller chercher des salaires dans les centres de population.

A partir de cette époque, les villes continuent bien leur mouvement ascendant, mais dans une proportion qui diminue de période en période.

Dans le tableau qui précède, nous avons, avec les documents officiels, considéré comme *urbaine* la population *totale* des communes qui ont plus de 2,000 habitants agglomérés (non compris les populations flottantes), et comme population *rurale* celle de toutes les localités où l'agglomération n'atteint pas ce chiffre.

Voici, d'après les résultats de chacun des quatre derniers recensements, le mouvement en nombres absolus des deux populations, ainsi que leur rapport à 100 habitants.

Années.	Population urbaine.	Population rurale.	Total de la population.	Rapport par 100 habitants.	
				Population urbaine.	Population rurale.
1846	8,646,743	26,753,743	35,400,486	24.42	75.58
1851	9,135,459	26,647,711	35,783,170	25.52	74.48
1856	9,844,828	26,194,536	36,039,364	27.31	72.69
1861	10,789,766	26,596,547	37,386,313	28.86	71.14
1866	11,573,706	26,493,388	38,067,094	30.46	69.54

Ainsi, en 20 ans, la population urbaine s'est accrue, par rapport à la population générale, de 6 p. 100 habitants, et la population rurale a diminué d'autant.

En d'autres termes, tandis que la population générale s'est accrue, en 20 ans, de 2,466,608 ou de 0.35 p. 100 par an, la population urbaine s'est accrue de 2,926,963 ou de 1.70.

Quant à la population rurale, elle est restée à peu près stationnaire, malgré l'annexion des trois nouveaux départements qui, réunis, renferment près de 80 p. 100 d'éléments ruraux.

L'augmentation survenue de 1861 à 1866 ne prouve pas d'une manière absolue que l'émigration rurale ait notablement augmenté, un certain nombre de communes *rurales* ayant passé dans la catégorie des *urbaines* par le simple fait d'un accroissement de population assez minime pour quelques-unes, et qui ne leur enlevait pas, en réalité, leur caractère rural.

Dans la même période, la population rurale a diminué, en nombres absolus, dans 67 départements; elle s'est accrue dans 32; et, pour 16 de ces derniers, on a constaté en même temps un accroissement plus élevé de la population urbaine; pour les 16 autres, au contraire, l'élément rural a plus progressé que l'élément urbain. Il en est même 4 (sur ces 16) où l'accroissement des populations rurales correspond à une diminution plus ou moins sensible de la population urbaine. Ces 4 départements (Aveyron, Hautes-Pyrénées, Deux-Sèvres et Vosges) sont les seuls où semble se manifester un mouvement réel d'émigration des villes sur les campagnes.

Voici les données numériques :

	Population urbaine.		Diminution.	Population rurale.		Augmentation.
	1861.	1866.		1861.	1866.	
Aveyron	71,842	69,599	2,243	324,183	330,471	6,288
Hautes-Pyrénées . . .	41,307	38,699	2,608	198,872	201,553	2,681
Deux-Sèvres	40,512	40,265	247	288,305	292,890	4,585
Vosges	74,146	67,966	6,180	341,339	351,032	9,693
			11,278			23,247

Dans ces quatre départements, 4 communes, dont 1 appartenant à l'Aveyron, 1 aux Hautes-Pyrénées, 2 aux Vosges, ont vu leur population agglomérée descendre au-dessous de 2,000 habitants et augmenter ainsi la population rurale de près de 9,000 âmes.

Nous avons vu que, sur 100 habitants en France, 30.46 appartenait, en 1866,

aux populations urbaines; il est remarquable que cette moyenne n'est dépassée que dans les 18 départements dont la liste suit:

	Population urbaine pour 100 habitants.		Accroissement en 20 ans.		Population urbaine pour 100 habitants.		Accroissement en 20 ans.
	1846.	1866.			1846.	1866.	
Seine	95.47	98.23	2.76	Haut-Rhin.	32.35	41.28	8.93
Bouches-du-Rhône	72.91	81.20	8.29	Loire	25.68	39.51	13.83
Rhône	51.34	62.48	11.14	Bas-Rhin	37.51	39.50	1.99
Var.	50.69	58.39	7.70	Gironde	28.62	38.96	10.34
Hérault	49.43	56.80	7.37	Pyrénées-Orientales.	28.38	36.87	8.49
Nord	42.83	53.66	10.83	Hautes-Pyrénées	30.51	34.81	4.30
Alpes-Maritimes.	»	50.81	»	Marne	26.17	31.87	5.70
Vaucluse.	48.67	49.59	0.92	Seine-et-Oise	24.03	31.62	7.59
Gard	40.50	45.15	4.65	France entière.	24.42	30.46	5.98
Seine-Inférieure	38.47	41.28	2.81				

Tous ces départements, sauf la Marne et les Pyrénées-Orientales, ont une population *spécifique* (nombre d'habitants par kilomètre carré) supérieure à celle du pays tout entier. Toutefois, il est des départements (Aisne, Calvados, Charente-Inférieure, Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Isère, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Manche, Mayenne, Meurthe, Morbihan, Moselle, Puy-de-Dôme, Sarthe, Somme) où, malgré la *prédominance de l'élément rural*, la population spécifique dépasse celle du département moyen (France entière).

On remarque que tous les départements de l'ancienne Bretagne figurent dans cette dernière catégorie.

Le mouvement des populations urbaines peut encore se déduire de la proportion d'accroissement ou de diminution des communes, classées d'après la quotité de leurs habitants. Nous avons établi ce classement dans le tableau ci-après:

	1836.	1861.	1866.	Accroissement de 1836 à 1866	
				absolu.	p. 100.
Communes {	de moins de 5,000 habitants	36,747	36,314	37,057	310 0.84
	de 5 à 10,000	274	298	305	31 11.31
	de 10 à 20,000.	76	111	113	37 48.68
	de 20,000 et plus	43	70	73	30 69.77

On voit, d'une part, que le nombre des grandes localités s'est accru beaucoup plus rapidement que celui des petites et moyennes, et, de l'autre, que le taux de l'accroissement a été en raison directe de l'importance des communes.

Les accroissements de population urbaine que nous venons de mentionner ont été déduits des recensements. On en trouverait très-probablement la confirmation dans le rapprochement des résultats de ces opérations avec les excédants réciproques des naissances sur les décès pour chaque commune. Mais l'étude de ce nouvel aspect de la question entraînerait des développements très-considérables, qui ne sauraient trouver place dans un simple mémoire.

Il est assez remarquable que, tandis que les recensements signalent une diminution proportionnelle continue de la population rurale, les comptes rendus du recrutement indiquent un état stationnaire dans le nombre des jeunes soldats du contingent employés à l'agriculture, c'est ce qui résulte du tableau ci-après:

Périodes.	Rapport p. 100.
1834-1837	52.29
1838-1842	48.99
1843-1847	49.01
1848-1852	51.42

Les périodes qui précèdent comprennent des années dont le contingent était de 80,000 hommes. Dans les années 1853, 1854, 1855 et 1858, dont le contingent a été de 140,000, nous trouvons 52 p. 100; et, dans les années 1856, 1859, 1860, 1861, 1862 (contingent de 100,000 hommes), 50.73. On voit que, malgré des oscillations d'une certaine importance, le rapport reste à peu près le même. On constate même que ce rapport descend à son minimum dans deux périodes pendant lesquelles les recensements ne signalent qu'un très-faible accroissement de la population urbaine.

Maintenant, cette contradiction apparente des deux documents peut s'expliquer par ce fait que les habitants des communes qui passent de la catégorie des populations rurales dans celle des populations urbaines, par suite d'un accroissement numérique plus ou moins élevé, n'en conservent pas moins leur état de cultivateurs, s'ils l'exerçaient avant le recensement qui les a fait passer de la première dans la seconde. Cela revient à dire que le mouvement du rapport des populations agricoles aux populations qui ne le sont pas n'obéit pas aux mêmes lois que celui des populations urbaines et rurales.

Et, en effet, pour ne négliger aucun des éléments de la question, recherchons quel a été, d'après les trois derniers recensements, le mouvement, non plus des populations rurales (de moins de 2,000 habitants agglomérés), mais de la population vouée aux travaux agricoles, qu'elle habite les villes ou les campagnes.

Ici, nous trouvons un fait rassurant; cette population n'a cessé de s'accroître, quoique dans une proportion moins rapide, au moins de 1861 à 1866, que celle de la France entière.

Il ne faudrait cependant pas admettre comme rigoureusement exacts les chiffres qui vont suivre, le recensement des professions présentant toujours de très-grandes difficultés, dont nous ne sommes pas certain qu'on ait encore triomphé en France.

Voici les résultats, sur ce point, des trois derniers dénombrements :

	Population agricole.		Total.	Accroissement p. 100.	Accroissement de la population de la France.
	Sexe				
	masculin.	féminin.			
1856	9,512,092	9,551,979	19,064,071	»	»
1861	9,650,401	9,678,082	19,328,483	0.38	0.32
1866	9,737,295	9,860,820	19,598,115	0.28	0.36

(La suite à un prochain numéro.)

A. LEGOYT.